

COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Réunion du 8 avril 2025
Liste des délibérations prises

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Vincent BLANC, Gilbert EL KAÏM, Sabine LOPEZ, Charlotte L'HERMITE (présente à partir de l'affaire n°3), Christian PHILY, Anthony RICHAUD, Erik ROGER.

EXCUSES : Sylvaine JABRE, Elisabeth AUMAGY, Isabelle DAUTRY donne procuration à Vincent BLANC.

ABSENT : Serge RENIET.

SECRETAIRE : Erik ROGER.

Affaire n°1 – Vote des taxes locales 2025 - budget principal.

2025-032

Bernard Cavallo, 1^{er} adjoint propose de reconduire en 2025 les taux appliqués en 2024 comme suit :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe sur le foncier bâti	37,30 %	37,30 %
Taxe sur le foncier non bâti	40,75 %	40,75 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,13 %	12,13 %

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°2 – Vote des subventions 2025.

2025-033

Nicolas Roberto, 3^{ème} adjoint présente les demandes de subventions déposées par les associations pour 2025 et les propositions soumises aux votes :

	Demandes 2025	Propositions
L'AMY	3 000,00 €	3 000,00 €
Les Petits Simianais	1 400,00 €	1 400,00 €
Les Riches Heures Musicales	6 500,00 €	6 500,00 €
Vivre à Simiane	2 000,00 €	2 000,00 €
Flore à Simiane	1 000,00 €	1 000,00 €
La Maison de Brian	8 000,00 €	1 000,00 €
Coopérative scolaire	2 400,00 €	2 200,00 €
Comité des fêtes	3 000,00 €	3 000,00 €
total	27 300,00 €	20 100,00 €

Adopté à l'unanimité

Affaire n°3 - Vote du budget 2025 – budget principal.

2025-034

Bernard Cavallo présente le projet de budget principal en équilibre comme suit :

Section d'investissement : 601 444,27 euros

Section de fonctionnement : 1 223 957,46 euros

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°4 - Vote du budget 2025 – eau et assainissement.

2025-035

Monsieur le Maire présente le projet de budget eau et assainissement en équilibre comme suit :

Section d'investissement : 343 758,86 euros

Section de fonctionnement : 610 136,83 euros

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°5 - Travaux coordonnés avec le SDE 04 pour l'enfouissement du réseau de télécommunications à la Brèche.

2025-036

Monsieur le Maire présente les conventions de mandat proposées par le SDE 04 pour l'enfouissement des réseaux Orange et fibre en même temps que le réseau d'électricité sur le Chemin de la Brèche. La participation financière de la commune est estimée à 23 019,40 € TTC payé au SDE 04 en 4 annuités soit 5 754,85 € TTC / an pour le télécom et à 3 150,14 € TTC payé au SDE 04 en 3 annuités soit 1 050,04 TTC / an.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°6 - Demande de déplacement d'une portion de la voie communale n°8 au niveau de la Combe du Buis pour la remettre à son emplacement cadastral – avis du conseil municipal.

2025-037

Monsieur le Maire présente une demande de déplacement de la portion de voie communale n°8 qui passe au milieu d'une propriété privée pour la remettre à son emplacement cadastral.

Il précise que le demandeur propose de réaliser lui-même les travaux de réouverture de la voie et qu'il sollicite en contrepartie une éventuelle exonération du loyer lié aux conventions de pâturage dont il bénéficie.

Adopté à l'unanimité comme suit :

- autorisation d'ouvrir le chemin à son emplacement cadastral, sur le domaine public avec un revêtement identique au chemin actuel, sans contrepartie et sous conditions.

Fait à Simiane la Rotonde, le 10 avril 2025.

Le Maire, Thibault DALLAPORTA

